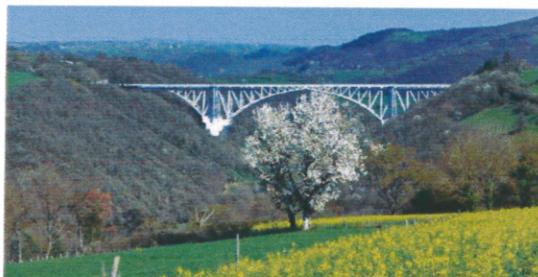


Que de nou

Qu'y a t-il de nouveau ?

Le viaduc du Viaur



Baby-foot géant



Fête de l'école du Viaur



Editorial

En ces moments difficiles que nous vivons, attentats, chômage, ou autres phénomènes climatiques, ne nous laissons pas envahir par cette morosité que l'on nous « rabâche » à longueur de journaux télévisés.

Il y a, sans aller chercher bien loin, des petits bonheurs, des satisfactions, du bien-être. Alors ouvrons les yeux et regardons de plus près.

Quel plaisir ces fêtes de la Pentecôte orchestrées par un comité dynamique, créatif, plein de vitalité !

Et le spectacle des enfants de l'école du Viaur très à l'aise dans leur rôle d'acteur !

Félicitations à la jeune lycéenne Agathe récompensée au plan national par son travail sur la Résistance !

Imaginez le bonheur de Clara, élève du CM2, remportant le 1^{er} prix national de lecture à La Comédie Française! Nous le partageons avec elle.

Du bonheur encore en admirant le magnifique viaduc du Viaur resplendissant de sa couleur gris lumière et en imaginant la grande fête du 16 septembre.

Que dire des coureurs du Tour de France qui traverseront notre village avec leurs maillots multicolores !

Encore du bonheur donné par toutes les associations qui tissent le lien social, culturel, entre toutes les générations ! Avec générosité, un bel esprit d'ouverture et un savoir-faire, elles n'attendent que de vous accueillir !

Vous voyez que tout n'est pas sombre, notre commune recèle des astuces de bonheur, de vie tranquille et harmonieuse.

Alors bravo et merci à toutes ces personnes qui nous enchantent et bonnes vacances à tous.

Rolande Azam, maire



Lotissement de Puech Redon

Le lotissement communal de Puech Redon, viabilisé en 2016, voit pointer le toit de quelques maisons. A ce jour, nous avons vendu 5 parcelles sur les 9 et une est en réservation.

De même, de nombreuses parcelles des lotissements privés de la rue de Tréban, ont été achetées.

Il faut préciser que notre commune, de par sa situation près de la 2X2 voies, est un point stratégique pour les personnes travaillant vers Albi ou Rodez.

La présence de tous les services, du moins les principaux, favorise également l'arrivée de nouvelles personnes.

Bienvenue à toutes ces familles.

Alerte à la population

Tempête, canicule, feu de forêt, vent, mouvement de terrain, épidémie ... certes nous ne sommes pas concernés par certaines catastrophes. Mais ça n'arrive pas qu'aux autres.

La loi oblige le maire à prévenir la population du danger.

Grâce à la télé-alerte, il est possible en peu de temps d'informer le maximum de personnes. Les messages transmis peuvent être des messages vocaux sur des téléphones fixes ou mobiles, des SMS, des télécopies ou des courriels.

Pour ce faire, nous avons signé un contrat avec l'entreprise **cii télécom** dont les logiciels sécurisés sont sur des plateformes hébergées en France.

Vous pouvez adhérer gratuitement au système de télé-alerte en remplissant le formulaire ci-joint et le déposer en mairie.

Les coordonnées collectées seront utilisées exclusivement dans le cadre de la télé-alerte et soumises aux règles de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés)

Ce dispositif demeure facultatif. Si vous désirez en être exclu et donc ne pas être averti en cas d'alerte, il vous suffit de nous le faire savoir par retour du document ci-joint.

La télé-alerte sera opérationnelle en fin d'année.

Numéros des maisons

Certains d'entre vous ne sont pas venus à la mairie récupérer leur numéro de maison.

Les plaques sont à votre disposition, gratuitement, au secrétariat de mairie, aux heures d'ouverture au public.

AD'AP

(en clair : **Agenda D'Accessibilité Programmé**)

La loi « Accessibilité » de février 2005, prévoyait la réalisation des travaux nécessaires au plus tard pour 2015.

Devant les difficultés financières pour la mise en œuvre, l'AD'AP a permis de prolonger le délai obligeant d'effectuer les travaux, au-delà de 2015.

Il s'accompagne d'un calendrier précis de réalisation des travaux et d'un engagement financier.

Les travaux nécessaires se feront sur 6 ans.

Le dossier est consultable au secrétariat de mairie.

Nous commencerons par les travaux d'accessibilité de l'Agence Postale Communale.

Cet agenda a été effectué par le Bureau d'études *Liess Access* de Tréban, sélectionné par notre Communauté de Communes.

Pont de Lembaradou

Définition du dictionnaire occitan : entrave.

Donc le pont de « l'entrave » à fait des siennes en début d'année, laissant apparaître un énorme trou dans le tablier au dessus du Céret.

L'âge aidant, les travaux réalisés il y a quelques dizaines d'années n'ont pas résisté, et c'est tout le tablier du pont qui a dû être repris.

Du fer, du béton, et des heures de pelle mécanique sont venus à bout du chantier concernant les communes de Tanus et Moularès,

Après séchage à cœur, le pont a été ré-ouvert à la circulation à la fin du premier trimestre.

Merci aux élus qui ont donné de leur temps bénévolement, ainsi qu'aux agents techniques des 2 communes.

Accueil Familial, Place de la Liberté

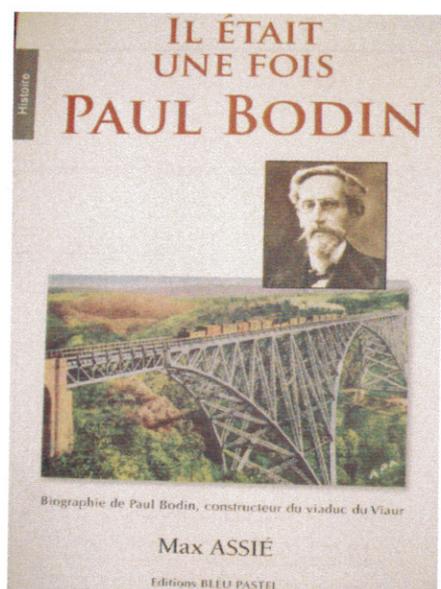
Depuis l'ouverture en 2012 de cette structure, *Salim Djebbour* a accueilli dans ce logement conçu par la mairie, des personnes âgées ou handicapées qui souhaitaient ne plus rester isolées chez elles.

Durant ces années, avec sa petite famille, il a accompagné ces personnes au quotidien : comme à la maison, gâteau d'anniversaire, balades ou participation à la vie du village.

Salim nous a fait part de son souhait de faire un « break » et de laisser la place à une nouvelle famille d'accueil.

Nous tenons à le remercier vivement pour son implication, sa gentillesse, et d'avoir à nos côtés, œuvré à l'ouverture de ce centre d'accueil.

Soyons fiers de notre viaduc !



C'est une véritable prouesse technologique que Paul Bodin a réalisée au début des années 1900. Inauguré en 1902, il était le seul viaduc ferroviaire au monde conçu sur la technique dite des « arcs équilibrés ».

Vous voulez tout connaître de sa construction, de cet ingénieur diplômé de l'Ecole Centrale de Paris et qui a fait sa scolarité à Albi ?

Alors il vous faut lire l'excellent l'ouvrage écrit par *Max Assié*, tanusien et féru d'Histoire.

Notre petit doigt nous dit que nous aurons la surprise de la sortie d'un 2^{ème} ouvrage pour la fête du viaduc du 16 septembre.

Il faut dire que notre écrivain connaît tout dans le moindre détail de cette construction métallique, véritable « dentelle aérienne ».

Vous pouvez le contempler avec sa belle peinture « gris lumière », en prenant la route départementale D688, vers l'Aveyron, à l'aire de vision du Gô.

Jumelage Tanus – Pingbian

Dans notre dernier bulletin, nous vous en avons déjà parlé.

Après la signature d'une lettre d'intention en octobre 2016 lors de la visite de la délégation chinoise, ce fut notre tour à être accueillis à Pingbian, en Chine.

Notre délégation officielle était composée de 8 personnes, membres du Conseil d'Administration de l'association « Valorisation du Viaduc du Viaur » (VVV) .

Ce sont rajoutées 25 personnes membres de l'association VVV, pour découvrir cette magnifique province du Yunnan.

L'association préférant utiliser son budget et sa trésorerie à l'organisation des diverses animations, ces 33 personnes ont payé personnellement l'intégralité de ce voyage.



Les finances communales

Le compte administratif est le relevé des opérations financières : recettes et dépenses réalisées au cours de l'année précédente.

Le budget primitif : ce sont les prévisions des dépenses et des recettes de l'année en cours. Il doit être voté en équilibre.

Ces 2 documents ont été approuvés et votés par le Conseil Municipal lors de la séance publique du 10 avril 2016 :

| SECTION de FONCTIONNEMENT | Compte administratif 2016 | Budget primitif 2017 |
|--|--|----------------------|
| DEPENSES | 288 488,76 | 368 893,00 |
| <i>Charges à caractère général :</i> (énergie, travaux d'entretien des bâtiments, de voirie, assurances, fournitures administratives, de petit matériel, etc) | 85 453,43 | 143 100,00 |
| <i>Charges du personnel :</i> (4 titulaires : secrétaire de mairie, 3 agents techniques et d'entretien, 1 CDD pour la gérance de l'Agence Postale Communale) | 94 862,25 | 100 750,00 |
| <i>Charges de gestion courante :</i> (subventions associations, indemnités élus, contributions aux regroupements : RPI, SIVOM, SIVU Ecole du Viaur | 101 400,89 | 107 800,00 |
| Charges financières : | 5 009,12 | 4 460,00 |
| Amortissements et provisions | 1 763,07 | 1 770,00 |
| Autofinancement investissement | / | 11 013,00 |
| RECETTES | 392 749,63 | 368 893,00 |
| Excédent reporté de l'année précédente | 74 803,56 | 57 973,00 |
| Remboursement sur rémunérations de personnel : (remboursement Etat pour CAE, remboursement budget assainissement) | 1 412,07 | 800,00 |
| Produits des services : (taxe de pesage, redevance occupation du domaine public, photocopies, etc) | 11 496,53 | 10 800,00 |
| Impôts et taxes : (contributions directes, attribution de la Communauté de Communes, etc) | 149 116,36 | 147 500,00 |
| Dotations et participations : (dotations de l'Etat, compensations exonération des taxes, participation La Poste) | 104 317,46 | 102 120,00 |
| Produits de gestion courante : (loyers immeubles, location salle communale, etc) | 50 977,00 | 49 200,00 |
| Produits financiers | 1,65 | 0 |
| Produits exceptionnels | 625,00 | 500,00 |
| SOLDE | Excédent positif : 104 260,87 | Equilibré |

Les finances communales

| SECTION d'INVESTISSEMENT (Travaux prévus pour 2017) | | |
|--|-----------|--|
| | Dépenses | Subventions |
| Equipement d'une sono pour la salle communale | 2 800,00 | //// |
| Travaux de voirie communale (FAVIL) | 27 000,00 | Département 7 830,00 |
| Eclairage halle couverte | 950,00 | //// |
| Zone environnementale (fin de programme) | 6 538 | 2 200,00 Conseil Départemental 3 000,00 Adour Garonne |
| Restauration toile du retable de l'église de Fournials (suite) | 17 882,00 | Etat, Région, Département : 12 941,00 * |
| Réfection du pont de Lembaradou sur le ruisseau du Céret pour moitié sur la commune de Moularès. | 7 000,00 | La commune de Moularès a payé la même somme. |
| Dossier accessibilité bâtiments publics (étude) | 5 000,00 | Commande groupée avec la Communauté de Communes Carmausin Ségala |

* Le complément se fera par une souscription volontaire auprès de la Fondation du Patrimoine.

| ETAT de la DETTE (budget principal) | | | | | | | |
|-------------------------------------|--|-------|------|---------|------------------|--------------------------------|---|
| Etablissement | Sujet | Date | | Montant | Taux % | Annuités d'emprunts = dépenses | Loyers perçus = recettes |
| | | Début | Fin | | | | |
| Crédit Agricole | Rénovation logement Place de la Liberté | 2006 | 2020 | 60 000 | 3,49 | 5 059,50 | 5 logements = 21 144 € |
| Crédit Agricole | Travaux d'isolation sur bâtiments et rénovation de l'appartement du RDC, 17 Av P.Bodin | 2009 | 2021 | 60 000 | 4,60 | 6 617,67 | |
| Crédit Agricole | Travaux d'extension des réseaux pour viabilisation des terrains rue de Tréban | 2010 | 2025 | 27 000 | 3,60 | 2 337,44 | ////// |
| Caisse des Dépôts et Consignations | Rénovation de l'ancienne école : création de l'Accueil Familial. | 2011 | 2042 | 103 139 | Taux du Livret A | 1 750,25 | Accueil familial : 4 logements = 15 948 € |
| Caisse des Dépôts et Consignations | | 2011 | 2042 | 47 495 | | 4 267,23 | |
| CARSAT (caisse assurance maladie) | | 2011 | 2032 | 94 927 | | 0 | |
| Crédit Agricole | Travaux de fermeture et pose de l'électricité de la halle couverte. | 2012 | 2022 | 15 000 | 4,40 | 1 886,37 | Location toiture = 5 389 € |
| TOTAL | | | | | | 26 664,81 € | 42 481,00 € |

TAUX des TAXES

Chaque année, le Conseil Municipal est amené, à déterminer le taux des 3 taxes : taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti et taxe foncière sur le non bâti. Une fraction de chacune revient dans le budget communal.

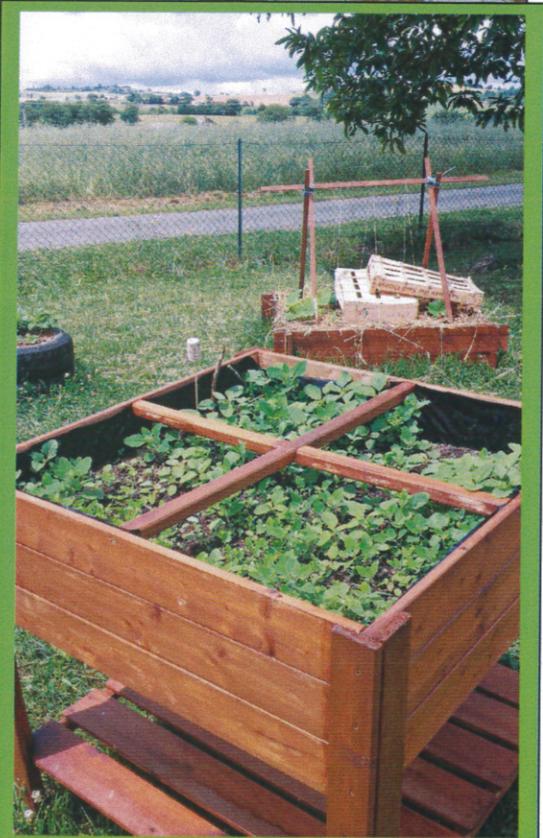
Avec une augmentation de 1%, votée par le Conseil Municipal, la taxe d'habitation passe de 7,18 à 7,25%; celle du foncier bâti passe de 12,28 à 12,40% et celle du foncier non bâti passe de 59,09 à 59,67%.

Tous les chiffres officiels sur les finances communales sont consultables sur le site : alize2.finances.gouv.fr. Les chiffres émis par d'autres sites tels que *proxiti*, ne proviennent pas du Ministère des Finances.

Souvenir, résistance et devoir de mémoire

Lors de la cérémonie du souvenir du 8 mai, les enfants ont lu des extraits du discours officiel et déposé des fleurs au monument aux Morts. Nous avons également fleuri la stèle du Lieutenant François Cintas, farouche résistant tué le 17 août 1944 par l'armée ennemie. Il se trouvait aux abords de l'ancienne RN 88 pour stopper les militaires allemands voulant entrer dans Carmaux. Ces derniers firent marche arrière, ce qui évita sans doute un carnage, car ce jour là, c'était un jour de grande foire à Tanus.

Dans le cadre de la « Mission Centenaire 14 – 18 », la salle communale accueillera pour la 4^{ème} année une **nouvelle exposition du 11 au 26 novembre**. Le thème sera « les services de soins », avec la reconstitution d'une salle de soins et une conférence le 19 novembre à 15h par le Colonel Dichard.



Le jardin de l'école

De bas en haut au 2^{ème} rang, de gauche à droite, Thierry San Andres bras croisés et Agathe à sa gauche



Passage du permis piéton et internet à l'école du Viaur

École du Viaur

Félicitations

Dans le cadre d'un concours national de lecture « à haute voix » parrainé par la Comédie Française, Clara Bousquet, en classe de CM2 à l'école du Viaur a gagné une place en finale. Elle représentait la Région Occitanie.

Après 3 épreuves, locale, départementale puis régionale, Clara a eu la chance de lire durant 3 minutes, un extrait du livre de J.M Erre « Comment se débarrasser d'un vampire ? », sur la prestigieuse scène de la Comédie Française, le mercredi 28 juin à 14 heures.

Accompagnée de sa mère et de sa maîtresse Charlotte Abeillé, elle était donc parmi les 14 finalistes de l'édition 2017 de ce concours.

Le projet a été lancé en classe et c'est sur le temps scolaire que Clara s'est entraînée.

Et ses efforts ont porté leurs fruits puisqu'elle a remporté le concours des « Petits Champions de la lecture » Des livres lui ont été offerts ainsi qu'à sa classe et elle fera partie du jury du concours 2018.

Bravo à elle, tous les enfants et l'équipe de l'école du Viaur sont fiers de sa victoire.

Même les enseignantes se lancent des défis

Chaque année, dans une ville différente de France, l'**AGEEM** (Association Générale des Enseignants des Ecoles et des classes Maternelles) organise un **congrès national** qui accueille de 1000 à 1200 personnes, venant de toute la France et de l'étranger, pendant 3 jours.

Le 90ème congrès national de l'AGEEM a eu lieu à **Albi**, au **Parc des Expositions les 5, 6 et 7 juillet 2017**.

Le thème pour cette année était :

« *Penser l'école... Penser à l'école* »

La classe maternelle de l'école du Viaur a participé à ce Congrès et a présenté une exposition intitulée « **C'est la classe !** »

Ce projet, mené tout au long de l'année, vise plusieurs objectifs : favoriser le bien être et l'épanouissement, s'approprier son espace quotidien de travail et servir les apprentissages en améliorant l'autonomie et le sens des responsabilités.

Félicitations à Rosie, la maîtresse des petits

Notre jardin partagé vous attend

Vous n'êtes pas sans le savoir mais les élèves de l'école du Viaur de Tanus ont travaillé d'arrache-pied pendant toute l'année scolaire afin de créer un Jardin Partagé au sein de leur école.

Le Jardin, qui a été en grande partie financé par une subvention du Ministère de l'Ecologie a pour objectif de créer du lien entre les habitants de la commune.

Pendant l'été nous vous invitons à venir vous y prélasser, visiter, cueillir des légumes et arroser si besoin! La commune nous a installé un récupérateur d'eau (ainsi qu'un petit robinet en cas de manque de pluie!).

Les enfants comptent sur vous pour prendre possession de ce beau lieu de convivialité et de continuer de le faire vivre pendant leur absence

Merci d'avance pour votre aide
Les enfants de l'école du Viaur

Une jeune tanusienne primée par la ministre de l'Éducation Nationale

Agathe Lacan, élève de seconde au lycée Jean-Jaurès de Blaye-les-Mines, a participé en 2015-2016, alors qu'elle était en 3^{ème} au collège Augustin Malroux, sous l'impulsion de M. Thierry San Andres, professeur d'histoire et géographie, au Concours national de la Résistance et de la Déportation dans la catégorie "Réalisation d'un devoir individuel en classe" sur le thème de "*Résister par l'art et la littérature*".

Son devoir ayant été classé premier au niveau départemental, il a été envoyé au jury national où quatre devoirs ont été retenus.

Elle s'est donc rendue à Paris le 29 mars, à La Sorbonne, en compagnie de M. San Andres, pour recevoir son prix des mains de Mme la Ministre de l'Éducation nationale Najat Vallaud-Belkacem.

À cette occasion était organisée une visite des Invalides, puis sous l'Arc de Triomphe où elle a pu raviver la flamme du souvenir.

Agathe est revenue enchantée et très impressionnée de ce séjour de deux jours de cérémonies. Elle en gardera un souvenir inoubliable.

Bravo et félicitations Agathe

Bravo également à tous nos anciens élèves qui ont brillamment obtenu leur bac général ou professionnel, ou leur apprentissage.

Un brin d'humour

Depuis début 2017, les communes n'ont plus le droit d'utiliser des pesticides.

Les conséquences sont catastrophiques !!! Chacun regarde avec inquiétude son bord de façade, son tour de platane se peupler de végétaux indésirables.

Pire, on regarde, et on attend... que dame nature daigne laisser fleurir un pissenlit, grainer du chiendent, ou tout autre adventice ne faisant pas partie du catalogue des ornementales.

Et pourtant, il existe une solution. Il suffit, par un geste non répréhensible, d'arracher les intruses afin de les sortir du champ... de vision.

Ce geste simple, gratifiant, ne demande aucune technicité. Il est à la portée de chacun, et même si par mégarde on dépassait ses limites de façade, voire même le platane voisin, personne n'en fera grief.



Les feuilles mortes se ramassent.....

Vous connaissez la suite. C'est une chanson écrite par Jacques Prévert.

Quel plaisir, lorsqu'elles sont sèches, de les fouler en écoutant le crissement sous chaque pas. Cà, c'est champêtre.

Les trottoirs se recouvrent régulièrement de feuilles de platane, c'est dame nature qui le décide.

Et leur présence fait que le passant y jette négligemment son mouchoir en papier, son ticket d'achat. Dans la masse, il passe presque inaperçu.

Pire, le chien ou le chat y trouve un refuge discret pour ses déjections. Le pied dessus..... et c'est quelques minutes de tracasseries pour se débarrasser de l'emplâtre collé à la semelle. Et toute une longueur de trottoir décorée de virgules « pédestres »

Une solution civique consiste à balayer devant sa porte (façade). *Bien évidemment, il ne faut pas s'en débarrasser dans le caniveau voisin*, auquel cas, au moindre orage, l'égout se trouve obstrué et déborde sur la chaussée.

Un sac poubelle, éventuellement fourni par la mairie permet de stocker les feuilles pour les transporter à la déchetterie voisine, ou bien être enlevé par l'agent municipal. En aucun cas le sac ne devra être déposé dans un container vert ou jaune.

Il en est de même pour certains encombrants qui ne doivent jamais être déposés à côté des containers, mais seulement à la déchetterie.

Frédéric Dubois : « Auto-entrepreneur depuis 2016, fort d'une formation d'ingénieur en informatique et de 25 ans d'expérience technique, managériale, de formateur dans ce domaine, j'utilise aujourd'hui mes compétences pour vous proposer mes services à l'initiation à l'usage des outils numériques, des conseils et aides au choix, à l'installation, à la gestion et au dépannage de ces outils.

Vous pouvez me contacter au : **06 22 61 14 18**, ou fdubois81@gmail.com

Qualipizza : Tous les samedis soir, sur la place de l'église on peut voir le camion blanc et rouge d'Alizée. A partir de 18 heures elle nous propose toute une gamme de pizzas aussi savoureuses les unes que les autres. De la traditionnelle Margarita à la Florentina, vous aurez le choix : Orientale, Paysanne, magret, kebab, Créole, etc, il y en a pour tous les goûts.
A commander au **06 02 35 33 49**

Sylvie Coiffure Esthétique : Son BEP de coiffure en poche, c'est en 1991 que Sylvie s'installe à Tanus. Après 25 ans de coupes, de teinture ou autre brushing, Sylvie veut encore progresser. Elle reprend le chemin de l'école et obtient avec succès son diplôme d'esthéticienne.

Un passage dans son salon et vous rajeunissez de 10 ans !

Alors n'hésitez pas, prenez RDV au **05 63 76 38 50**